

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 1

Objet : *Information
décisions*

Date de convocation :

24 mai 2024

Date d'affichage :

24 mai 2024

Nombre de Conseillers
en exercice :

23

Nombre de présents :

15

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre
Le 30 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs : Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE.
Mme Véronique PATERNE a donné procuration à Mme Colette VERDOUX.
M. Jean-Pierre VALETTE a donné procuration à Mme Anne BENAICHE.
Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à Mme Anne ARRESTIER.

Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Joseph BOU-ZEID

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises conformément à la délibération n° 4 du 9 juin 2020 et du Code Général des Collectivités Territoriales article L.2122-22 :

Numéro 13-2024

De poursuivre les équipements au cimetière de Farguinel Lafrançaise
De solliciter la subvention suivante auprès du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, (dans le cadre du contrat d'équipement) :

Dépense prévisionnelle

- Extension du columbarium : 5 666,66 €ht
- Création d'un ossuaire : 2 444,69 €ht

Total : 8 111 €ht

Financement sollicité

Conseil Départemental 82 : 1 460 €

Commune de Lafrançaise : 6 651 €

Total : 8 111 €ht

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention susnommée,

Numéro 14-2024

D'attribuer la réalisation d'un diagnostic de réseaux d'eaux pluviales pour un montant de 6 400€ht à l'entreprise Aqualis (mission de base),

Seront prévues les missions suivantes en prestations optionnelles selon les besoins (prix unitaire) :

- Test à la fumée : 1€ ht
- Contrôle branchement et rapport : 185 €ht
- Hydrocurage et inspection télévisée COFRAC : 10 €ht
- Traitement déchet suivant BSDI : 250 €ht

AR Prefecture

082-218200871-20240530-DELIB1-DE

Reçu le 31/05/2024

Publié le 31/05/2024

Numéro 15-2024

De créer une aire de jeux (y compris options) et d'étendre le mini -accrobranche à la Vallée des loisirs

De solliciter la subvention suivante auprès du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, (dans le cadre du contrat d'équipement) :

Dépense prévisionnelle

- Aménagement d'une aire de jeux : 24 566,26 €ht
- Options pour la création de l'aire de jeux : 7 067 €ht
- Renforcement d'un jeu du mini-accrobranche : 8 068 €ht
- Extension de 4 jeux du mini-accrobranche : 6 980 €ht

Total : 46 681,26 €ht

Financement sollicité

Conseil Départemental : 12 137,13 €

Commune de Lafrançaise : 34 544,13 €

Total : 46 681,26 €ht

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention susnommée,
D'engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Numéro 16-2024

De créer une zone de baignade dans le lac à la Vallée des loisirs

De solliciter la subvention suivante auprès du Conseil Régional d'Occitanie,

Dépense prévisionnelle

- Travaux préalables, terrassement, préparation et mobilier : 222 470 €ht
- Traitement de surface création de la zone de baignade: 103 330 €ht
- Dévoisement du pluvial en dehors de la zone de baignade: 82 650 €ht

Total : 408 450 €ht

Financement sollicité

Etat DETR 2024 (subvention proratisée) : 130 704 €

Conseil Régional Occitanie : 102 113 €

Conseil Départemental 82 : 71 617 €

Commune de Lafrançaise : 104 017 €

Total : 408 450 €ht

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention susnommée,
D'engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Numéro 17-2024

De créer un habitat inclusif par la rénovation d'un immeuble inoccupé en 10 logements communaux

De solliciter la subvention suivante auprès du Conseil Régional Occitanie :

Dépenses prévisionnelles

- Acquisition : 154 000 €
- Frais de notaire : 11 550 €
- Travaux : 1 547 450 €ht

AR Prefecture

082-218200871-20240530-DELIB1-DE

Reçu le 31/05/2024

Publié le 31/05/2024

- Frais divers : 17 000 €ht
- Maître d'œuvre : 154 745 €ht
- Ingénierie et frais d'études : 95 347 €ht
- Assurance DO : 42 816 €ht

Total : 2 022 908 €ht

Financement sollicité

- Subvention d'Etat (DETR 2023) : 41 737 € (obtenu)
- Subvention d'Etat (fonds vert axe friche) : 844 570 € (sollicité)
- Subvention d'Etat (DETR 2024) : 343 889 € (sollicité)
- Conseil Régional : 250 000 € (à solliciter)
- Conseil Départemental : 74 292 € (à solliciter)
- Conseil Départemental : 19 200 € (sollicité)
- Commune de Lafrançaise : 449 220 €

Total : 2 022 908 €

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention susnommée,
D'engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Numéro 18-2024

D'attribuer l'avenant n°2 à la société Urbactis pour une prolongation de délais de 6 mois (mission complète) et une mission complémentaire (« élaboration du plan guide, phase esquisse) pour un montant de 6 440€ht, portant le marché à 42 080€ht,
De signer l'avenant n°2 correspondant, au bénéfice d'Urbactis,

Numéro 19-2024

De céder le véhicule immatriculé 2778 KF 82 à la société MJ de Castelsarrasin pour un montant de 200 €
De signer tout document concernant ce dossier.

Numéro 20-2024

La régie de recette de la Vallée des Loisirs est supprimée à compter du 1^{er} juin 2024.
Cette suppression met fin aux fonctions du régisseur, Monsieur MONCERE Jean Luc à la même date.
La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Numéro 21-2024

De créer un habitat inclusif par la rénovation d'un immeuble inoccupé en 10 logements communaux
De solliciter la subvention suivante auprès du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne (dans le cadre du contrat d'équipement) :

Dépenses prévisionnelles

- Travaux : 1 547 450 €ht
- Frais divers : 17 000 €ht
- Maître d'œuvre : 154 745 €ht

AR Prefecture

082-218200871-20240530-DELIB1-DE
Reçu le 31/05/2024
Publié le 31/05/2024

- Ingénierie et frais d'études : 95 347 €ht
- Assurance DO : 42 816 €ht

Total : 1 857 358 €ht

Financement sollicité

- Subvention d'Etat (fonds vert axe friche) : 844 570 € (sollicité)
- Subvention d'Etat (DETR 2024) : 305 442 € (sollicité)
- Conseil Régional : 250 000 € (sollicité)
- Conseil Départemental : 74 292 € (à solliciter)
- Commune de Lafrançaise : 383 054 €

Total : 1 857 358 €

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention susnommée,
D'engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions ci-dessus.

- ADOPTÉE -

Le Maire

Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de séance

Joseph BOU-ZEID